

# RAPID'INFOS

## Keleier Plouescat

En ligne sur le site [www.mairie-plouescat.fr](http://www.mairie-plouescat.fr)



### SERVICES MUNICIPAUX

Ouverture de la mairie au public :

8h30 - 12h / 13h30 - 17h du lundi au vendredi  
9h - 12h le samedi semaines impaires

Gestes barrières - port du masque obligatoire

- **Population** : 02 98 69 60 13
- **Secrétariat général** : 02 98 69 64 64
- **Comptabilité** : 02 98 69 64 84
- **Facturation eau, périscolaire** : 02 98 69 84 43
- **Urbanisme, Police municipale** : 02 98 69 85 61
- **Jeunesse et sport** : 06 61 65 60 17
- **Centre nautique** : 02 98 69 63 25

- **Base char à voile** : 06 61 65 60 16
- **L'Atelier médiathèque** : 02 98 69 88 81
- **Services techniques** : 02 98 69 84 47
- **Eau et assainissement** : 06 61 65 60 18
- **Accueil périscolaire** : 06 28 79 92 57
- **Cantine** : 02 98 61 91 38 / 06 61 65 60 17
- **ALSH Kernic-Ty** : 02 98 69 63 15

### Modalité d'accueil du public en mairie :

ouverte au public aux jours et heures habituels, port du masque obligatoire. Cependant, pour éviter les interactions, merci de privilégier l'appel téléphonique et prendre rendez-vous si besoin. En cas de déplacement en mairie, se doter d'un stylo, venir seul dans la mesure du possible et se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ».

### CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale recense actuellement les personnes vulnérables et isolées sur la commune afin de les recontacter régulièrement si elles le désirent. Si vous souhaitez être inscrit ou inscrire des personnes de votre entourage, merci de contacter la mairie.

### BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte de la banque alimentaire aura lieu les vendredi 27 et samedi 28 dans les magasins de Plouescat, Plounévez-Lochrist, Tréflex et Lanhouarneau.

Il a été décidé que cette année les bénévoles ne manipuleront pas les produits. C'est pourquoi dans les magasins, nous mettons à dispositions des tickets de 2, de 3, de 5 et 10 euros. Lors du passage en caisse chacun est invité à faire un don en indiquant le montant qu'il souhaite donner. Le magasin enregistre le don qui alimente le compte de la banque alimentaire de nos 4 communes de la Baie du Kernic.

Chaque don permettra ensuite aux bénévoles de faire les achats dans ce magasin. Les produits seront tous achetés localement et donnés aux habitants de notre secteur lors des distributions mensuelles.

En raison de la crise sociale résultant de la crise sanitaire, nous constatons une forte hausse des besoins alimentaires pour les familles de nos communes. Nous vous remercions de participer à cette action solidaire et comptons sur votre générosité pour soutenir les familles qui font ponctuellement appel à notre Banque alimentaire.



Pour rappel, elle est ouverte le 2ème et 4ème jeudi du mois de 9h30 à 11h30. Pour en bénéficier, s'adresser à l'adjointe aux affaires sociales par le biais du service population de la mairie ou à l'assistante sociale du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) de Landivisiau par téléphone au 02.98.68.11.46.

### LA MÉDIATHÈQUE RÉOUVRE DES LE MARDI 1ER DÉCEMBRE !

Réouverture des collections de la médiathèque au public mais en jauge limitée, 15 pers maximum en simultanée.

Les gestes barrières ainsi que le port du masque restent obligatoires.

Horaires d'ouverture (du 1er au 18 décembre) :

Lundi fermeture, mardi : 16h/18H30, mercredi : 10h/12h et 14h/18H30, jeudi : 16h/18H30, vendredi : 16h/18H30, samedi : 10h/12h et 14h /17h, dimanche : 14h /17h.

- Le service Drive reste ouvert en parallèle pour tous les lecteurs qui ne souhaitent pas se déplacer dans les collections.
- Dans l'attente de nouvelles directives ministérielles, les rendez-vous réguliers de la médiathèque (café tricot, racontines...) sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Toutefois en fonction des nouvelles directives et de l'évolution sanitaire, un programme d'animations pourra être proposé durant les vacances de Noël.

A vous de vous de bien suivre l'actualité de la médiathèque sur notre site : <https://mediatheque.plouescat.fr> ou sur la page Facebook : L'Atelier, médiathèque de Plouescat ou sur notre compte Instagram : ateliermediatheque

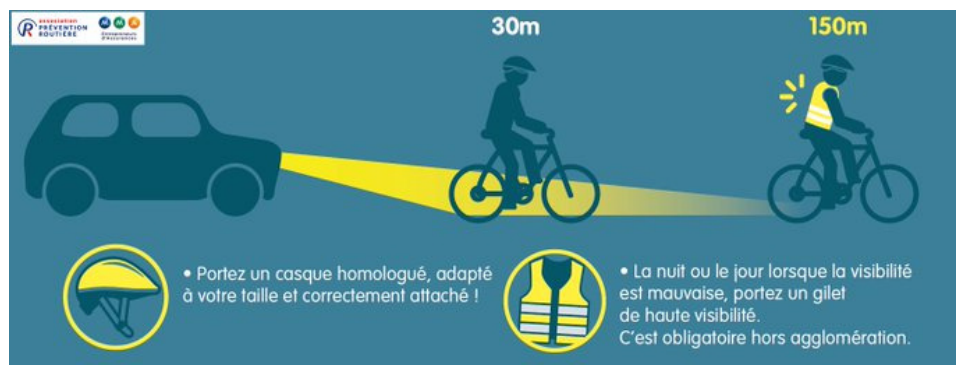
**Et pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à appeler l'équipe de la médiathèque au 02.98.69.88.81**



### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Beaucoup d'enfants se rendent aux collèges à vélo sans casque, gilet réfléchissant, lumières, ce qui met en danger leur sécurité. Nous invitons donc les parents à la plus grande vigilance!

À vélo, il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes ou casque audio). L'usage du téléphone tenu en main est également interdit.





## ACCÈS AUX DÉCHETTERIES : RAPPEL DU PROTOCOLE COVID-19

Pendant le confinement, les déchetteries communautaires demeurent ouvertes aux particuliers et aux entreprises du territoire les jours et horaires habituels, et sous conditions. Il est rappelé aux usagers qu'un protocole sanitaire a été mis en place et qu'il doit être impérativement respecté :

Accès limité à 1 passage par jour et par foyer. Une seule personne autorisée par véhicule (hors professionnels). Volume limité à 3m<sup>3</sup> (hors déchets verts). Port du masque obligatoire (se munir de son masque personnel). Appliquer strictement les gestes barrières et de distanciation.

Pour se rendre en déchetterie, les usagers doivent se munir de documents :

**Pour les particuliers** : remplir une attestation de déplacement dérogatoire (cocher la case « se rendre dans un service public »). Un justificatif de domicile pourra également être demandé.

**Pour les professionnels** : se munir d'un extrait Kbis. Contrairement aux particuliers, les professionnels seront autorisés à se rendre en déchetterie en binôme. Il n'y aura pas de signature de bon dépôt. Tous les dépôts sont acceptés.

**IMPORTANT** : Avant leur déplacement, il est demandé aux usagers de trier les déchets lors du chargement du véhicule : ceci pour faciliter et accélérer le déchargement afin d'éviter au maximum les contacts. Il n'y aura pas d'aide du gardien pour les déchargements. Pour rappel, il est demandé de se présenter à la déchetterie 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Toutes les conditions d'accès et horaires sont précisés et régulièrement mis à jour sur le site [www.hautleoncommunaute.bzh](http://www.hautleoncommunaute.bzh)

CONTACT Haut-Léon Communauté, Maison de Services Au Public, 29,rue des Carmes 29250 Saint Pol de Léon. Tél. : 02.98.69.10.44

## LES ATELIERS NUMÉRIQUES

Le 1er mercredi de chaque mois : site MSAP à Cléder; le 2ème mercredi de chaque mois : site MSAP à Saint-Pol-de-Léon, (le 2 décembre au site MSAP de Cléder, le 9 décembre au site MSAP de Saint-Pol-de-Léon).

**Comment effectuer mes démarches en ligne ?** De 10h à 12h : aide aux démarches administratives en ligne. Présentation des différentes plateformes numériques. Et toujours les actualités de la MSAP à retrouver ici : [www.hautleoncommunaute.bzh](http://www.hautleoncommunaute.bzh)

Gratuit, ouvert à tous, inscriptions au 02.98.69.10.44

**Prérequis pour l'atelier** : connaissances de base : souris, clavier, disposer d'une adresse courriel, venir avec un ordinateur portable, une tablette ou un smartphone. (vous ne disposez pas de ces équipements ? Merci de le signaler lors de votre inscription).

## Infos diverses

### CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS DE MORLAIX

Dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays de Morlaix, un diagnostic est en cours d'élaboration pour analyser les liens entre santé et environnement. Un questionnaire santé environnement a été réalisé à destination des habitants du Pays pour connaître leur avis. Il est disponible en ligne sur le site [www.paysdemorlaix.com](http://www.paysdemorlaix.com)

### ALDS

L'ALDS de Cléder recrute une aide à domicile en CDI, 120 heures par mois (évolutif), à partir du 30/11/2020 pour accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne (repas, entretien du logement, accompagnement, courses...). Permis B et véhicule indispensables. Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre CV+lettre de motivation à : [rh@alds.una29.fr](mailto:rh@alds.una29.fr) ou de nous contacter au 02.98.69.49.60

### MÉDAILLÉS MILITAIRES

Aux adhérents Médaillés Militaires et Veuves de la Section PLOUESCAT - LANDIVISIAU, aucune permanence ne sera assurée en 2020 en raison du " COVID " 19.

Le règlement de la cotisation par chèque sera adressé à René L'AMINOT 306 " Keryer " 29430 PLOUESCAT. Les chèques seront libellés à l'ordre des " Médaillés Militaires de LANDIVISIAU ".

Prix de la cotisation : 25 euros plus 6 euros pour les abonnés de la revue - 10 euros pour les veuves.

### PLATFORME EMPLOI DES JEUNES FINISTEREJOB.FR

Afin de favoriser l'emploi des jeunes et de renforcer leurs liens avec les entreprises finistériennes, le Conseil Départemental du Finistère a mis en ligne la plateforme [finisterejob.fr](http://finisterejob.fr). Sur cet outil dédié à l'ensemble des jeunes en Finistère, plus de 11 000 offres d'emploi sont disponibles. On y retrouve également un espace candidat qui permet de répondre directement aux offres.

### VENTE À LA FERME

L'office de Tourisme du Léon "Roscoff, Côte des Sables, Enclos paroissiaux" recense actuellement toutes les ventes à la ferme disponibles sur son territoire pour 2021. Les visiteurs sont en effet de plus en plus demandeurs de ce type de prestations.

Si vous êtes producteurs et que vous pratiquez la vente directe à la ferme, vous pouvez vous faire connaître à l'office de Tourisme avant le 10 décembre 2020. Une liste exhaustive sera mise en place. Pour ceux qui souhaitent intégrer la carte touristique de la commune ou le magazine destination, des options sont possibles. Renseignez-vous! Tel : 02 98 69 62 18 [info-plouescat@roscoff-tourisme.com](mailto:info-plouescat@roscoff-tourisme.com)

